

Protocole**FO VEUT UN PROTOCOLE SOCIALEMENT AMBITIEUX**

Le 18 février, le Directeur général avait présidé une réunion plénière au cours de laquelle l'administration avait présenté une version dite « V0 » du futur protocole DGAC 2016-2018. Cette « V0 » détaillait les objectifs de l'administration, aussi bien en termes de performances que de réorganisations, mais ne comportait aucune avancée sociale pour les personnels.

FO considère que cette V0 est totalement inacceptable notamment sur les points suivants :

- mutualisations et externalisations dans les fonctions support,
- fermeture ou réorganisations de services (ENAC, information aéronautique, conception des procédures, encadrement des DSAC-IR...),
- réorganisations du travail dans la filière contrôle et dans la filière technique (astreinte...),
- aucune référence au STAC et au SNIA.

Il avait été convenu qu'une nouvelle version V1 serait présentée par le Directeur général lors d'une réunion plénière prévue le 18 mars.

Dans un communiqué du 12 mars, le DG, constatant des divergences fortes avec les OS, vient d'annuler cette plénière et de la remplacer par une nouvelle série de réunions bilatérales.

LE DG INDIQUE QU'IL SOUHAITE QUE « LE PROTOCOLE OFFRE À SES PERSONNELS UN PROJET PROFESSIONNELLEMENT AMBITIEUX ».

FO VEUT UN PROTOCOLE SOCIALEMENT AMBITIEUX.

FO exige notamment pour tous les personnels :

- l'arrêt de la baisse des effectifs à partir de 2017,
- une revalorisation des primes de 7% par an,
- le versement d'une prime d'intéressement et de performance collective de 1000 euros à tous les personnels en 2016,
- une amélioration des taux pro/pro pour l'avancement de grade.

Dans un contexte de croissance du trafic aérien (+1,5 % en 2016 et 2% par an prévu pour les 3 ans à venir) qui permet d'engranger 40 M€ de recettes supplémentaires chaque année et de réduire sensiblement la dette du budget annexe, il est grand temps que les personnels bénéficient d'un retour social pour tous leurs efforts de productivité (- 1000 ETP depuis 2008 alors que le périmètre des missions reste inchangé et que le trafic augmente).

Si la DGAC n'obtient pas très rapidement des arbitrages inter-ministériels permettant de financer des mesures sociales ambitieuses alors le climat social va se réchauffer brutalement.

